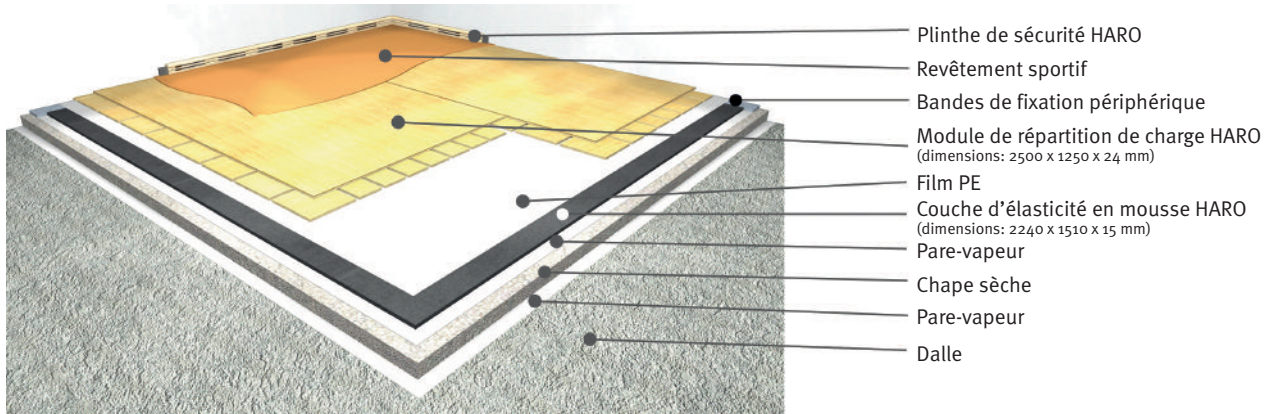


HARO Sports Floors

Dominating the game.

MONTREAL 21

Type: sol sportif à élasticité élargie
Utilisation: usage sportif et polyvalent, sport de haute compétition



Pose sur support à surface plane ou sur la dalle avec chape sèche conforme à la norme DIN 18202 : 1997-04, tableau 3, ligne 4	Modell Montréal 21	
Couche d'élasticité en mousse HARO, pose avec des joints décalés, installation flottante	15 mm	
Film PE, recouvrement de 10 %, installation flottante	0,03 mm	
Module de répartition de charge HARO, réalisé en usine, composé des : <ul style="list-style-type: none"> panneaux de contreplaqué BFU 100 selon DIN 68705, partie 3, dimensions : 2500 x 1250 x 12 mm plateaux de quadrillage en contreplaqué dans la zone au bord dimensions 228/121 x 228 x 12 mm et des plateaux de quadrillage en OSB agréés par les autorités de la construction dimensions : 228/121 x 12 mm Ces 2 couches sont posées avec des joints décalés. Elles sont collées et vissées dans la bride de connexion.	24 mm	
Hauteur de la structure (sans revêtement sportif)	39 mm	
Résultats de mesure selon DIN V 18032, partie II	Montréal 21	
Absorption de choc, % ≥ 53 (valeur minimale)	55 %	
Déformation standard, mm ≥ 2,3 (valeur minimale)	2,3 mm	
Comportement sous charge roulante, 1500 N	✓	
Rebond de ballon, % ≥ 90 (valeur minimale)	97 %	
Cuvette de déformation, % ≤ 15 (valeur moyenne)	11,1 %	
Tolérances maximales du support selon DIN 18202: 1997-04, tableau 3	3 mm dans un radius d'un mètre 9 mm dans un radius de 4 mètres 12 mm dans un radius de 10 mètres 15 mm dans un radius de 15 mètres	

Le modèle MONTREAL 21 est conforme à la norme EN 14904 ainsi qu'à la DIN V 18032-2; avril 2001 et fait l'objet des contrôles de la qualité selon RAL-GZ 942.

